

différents pays du monde; que Benoît XV a encouragé cette fondation en lui assignant des revenus et des locaux convenables; mais que, à raison de la guerre et des tremblements de terre, les évêques d'Italie, à qui on avait demandé des secours pour cette fin, sont empêchés de le faire. C'est pourquoi la Sacrée Congrégation, par l'organe de son président, le cardinal de Lai, demande aux évêques d'Amérique de fournir, eux aussi, leur obole, en leur rappelant que, s'il est louable d'aider aux oeuvres de la propagation de la foi en pays infidèle, il ne l'est pas moins d'aider à la conservation de la foi dans les pays où cette même foi est menacée.

Sans vouloir faire de longs commentaires—cette lettre-circulaire parle par elle-même—il nous sera bien permis de noter ici trois choses, à savoir: 1o la Sacrée Congrégation désire que les prêtres qui ont charge d'âme chez les émigrants italiens les instruisent dans leur langue et même dans leur dialecte si la chose est possible; 2o entre le parler courant et ordinaire d'une langue étrangère et le parler de cette langue sous le rapport religieux il y a une grande différence, et il ne faudrait pas juger suffisamment instruit dans une langue au point de vue religieux celui qui ne sait de cette langue que le langage courant et ordinaire; 3o il convient d'attribuer la perte de la foi chez un grand nombre d'Italiens en Amérique au fait qu'ils n'ont pas eu de prêtres de leur langue.

Ces conclusions doivent s'appliquer pareillement à tout catholique de quelque nationalité qu'il soit. Le don de la foi est également précieux chez tous.

Or, n'est-ce pas précisément la thèse que soutiennent ceux qui veulent l'enseignement du français chez les Canadiens français d'Ontario? Que des Anglais protestants, que des orangistes surtout, s'y opposent, cela se conçoit. Mais que des catholiques soient contre cet enseignement, cela dépasse les li-